

Arrêté n°2025-83 portant renouvellement de Madame Charlotte JACQUEMOT à la fonction de directrice du département d'études cognitives

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 6 ;
- Vu** le décret du 12 mars 2022 portant nomination de Monsieur Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu** l'arrêté n°2021-201 portant nomination de Madame Charlotte JACQUEMOT à la fonction de directrice du département d'études cognitives ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure, notamment son article 26.2 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Madame Charlotte JACQUEMOT est renouvelée à la fonction de directrice du département d'études cognitives, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure.

Fait à Paris, le 29 janvier 2026

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL



Frédéric WORMS

